

ÉTAT CIVIL

Naissances

Maxime PAYAT
Etienne PORTAL
Charline ROUX

Décès

Adrienne CHAUSSE
Rémi Fernand FARIGOULE
Marie Thérèse OLLIER
René SICARD
Paulette VIZADE

Les vœux de la municipalité auront lieu le samedi 10 janvier à 20h30, à la salle des fêtes.

tél. mairie : 04 71 74 02 87

fax : 04 71 74 01 06

courriel :

mairie.chanteuges@wanadoo.fr

Tirage au sort des jurés d'assises

Le samedi 21 juin 2008 à Siaugues-Ste-Marie, un délégué de chaque commune : Charraix, Chanteuges, Pébrac, Prades, St-Arcons-d'Allier, St-Bérain, St-Julien-des-Chazes, Vissac-Auteyrac, Siaugues-Ste-Marie, se réunissent avec leur liste électorale respective d'où il faudra tirer 6 noms au total. On élimine d'abord 3 communes par tirage au sort, puis chaque délégué propose un chiffre qui correspond au numéro d'inscription sur la liste d'une commune. Certains critères empêchent la désignation : la profession, l'âge, l'état de santé etc...

Cette année M. Petre Gérard domicilié à La Bastide pour Chanteuges a été désigné par cette commission.

Délégués de l'administration pour les listes électorales

Titulaire : Christian Vizade,
Saint-Jean, 43300 Chanteuges
Suppléante : Andrée Duffaud,
Champa, 43300 Chanteuges



Etat des lieux

Le système d'assainissement collectif de la commune se compose de 4 lagunes:

- Tavernat : 2 bassins mis en service en 1983,
- La vialle : 2 bassins mis en service en 1988,
- Bourleyre : 2 Bassins mis en service en 1989,
- Ferry-Fromenty : 1 bassin mis en service en 1990,
- d'un bassin décanteur associé à un lit bactérien sur le Bourg mise en service 1991,
- de 2 bassins avec roseaux la Bretonnolle, mis en service en 2007.

Un long périple pour un brin de toilette

Afin d'assurer le bon fonctionnement de son système d'épuration, la commune de Chanteuges a décidé le curage des différentes lagunes et bassins décanteurs (périodicité normale 10 ans pour une lagune, 2 ans pour bacs décanteur).

Fonctionnement d'une lagune

Les eaux usées arrivent dans le premier bassin où s'effectue une décantation des matières en suspension et une première activité biologique de dégradation des matières organiques par des bactéries. Cette dégradation provoque la formation de boues qui se déposent au fond du bassin. L'activité biologique se poursuit dans le deuxième bassin puis les eaux sont rejetées dans le milieu naturel. A ce moment là, elles ont la qualité des eaux pluviales.

Réglementation

Compte tenu de l'évolution de la réglementation en vigueur la création d'un plan épandage est nécessaire. Ce plan consiste :

- en la recherche d'agriculteurs partenaires pour terrain d'épandage,
- en une analyse approfondie du périmètre d'épandage afin de déterminer la proportion de parcelles apte au recyclage de boues,
- en une analyse des sols,
- en un registre épandage,
- en un bilan agronomique.

Retrospective

2003 Consultation entreprises pour étude d'un plan épandage des boues

2004 La Communauté de communes prend en charge le dossier pour une étude globale avec les autres communes;

2006 Dépôt du dossier en juin, refusé en décembre pour cause de parcelles trop riches en éléments métalliques;

2007 Nouvelles études avec d'autres parcelles pour curage du bassin le plus dégradé ainsi que le décanteur du bourg;

2008 Autorisation limitée sur parcelles de M. Béraud sur 5,2HA.

Comment ça marche ?

(pour une lagune sans bêche de rétention)

Le curage proprement dit consiste à faire entrer une pelleteuse à chenille dans la lagune. Elle brasse les boues et les entraîne vers le point le plus bas. Une tonne à lisier pompe les boues préalablement stockées dans une benne à proximité pour éviter d'abîmer les berges. Les eaux pompées seront ensuite transportées et épandues dans des parcelles de terrains.

Le curage et l'épandage des boues ont été effectués courant septembre ; la clôture est en cours de réfection ; à suivre pour les autres lagunes...



100 ans de Georgette Teyssonneyre

« la longévité des femmes » encore démontrée à Chanteuges : en effet après Marguerite Vizade, après Jeanne Bigaud, Georgette Teyssonneyre qui a passé une partie de sa vie à Bourleyre, a fêté sa centième année le 7 juillet 2008 à l'hôpital de Langeac où elle séjourne depuis quelques années. Elle était entourée de sa famille, avait invité des élus de Langeac et de Chanteuges qui lui ont remis le texte de la délibération par laquelle son père M. Auguste Boissier fut élu Maire de notre commune en 1948.

Repas des aînés

Cette année 66 aînés de plus de 65 ans de la commune ont dégusté le repas servi dans la nouvelle auberge de Chanteuges, accompagnés de Guy Vissac, Conseiller général, de Franck Noël-Baron, président du CCAS, d'Annie Page, vice-présidente et deux membres du CCAS : Cécile Portal et Joëlle Vizade. Chaque année nous nous réjouissons de voir des nouveaux venus qui nous rappellent que « la roue tourne » et nous pensons toujours à ceux qui nous ont quitté depuis l'année dernière.

Simone et Huguette qui nous ont gâtés les années précédentes ont bien apprécié de se faire servir cette année !



AG de la pêche : vendredi 12 décembre 2008

Après avoir renouvelé son bureau ainsi composé :

- Michel Brunel : Président,
 - Jacky Vallon : Secrétaire,
 - Christiane Besseyre : Trésorière,
- L'Amicale de Pêche de La Basse Desges est allée se restaurer à l'auberge de Chanteuges accompagnée de ses nouveaux membres de bureau : Guy Bourrier, André Fontanier, Michel Meyronneinc, Noël Jouve.

Cette année l'AG du Comité des Fêtes s'est tenue le 31 Octobre 2008, une semaine après ce fameux week-end de la Marche des feuilles mortes, qui a pulvérisé son record de fréquentation puisque plus de 700 randonneurs sont venus emprunter les sentiers de notre « pays ».

Un public attentif a écouté le bilan de son président et de sa trésorière, un bilan qui clôture l'année des trente ans du Comité, riche en animations depuis le concours de belote, jusqu'au Noël des plus jeunes.

Après un appel à la population pour rejoindre les membres actifs, le Conseil d'administration a procédé à l'élection de son nouveau président, puisque Raymond Darné après 8 années de dévouement ne se représente pas. Son successeur sera Jean-Luc Gauthier, qui fait un discours de sagesse incitant chacun à prendre des responsabilités à ses côtés.

Nous adressons nos remerciements chaleureux à Raymond qui a su apporter son dynamisme à cette équipe dévouée pendant sa présidence, et nous tenons à fé-

liciter Jean Luc pour son implication dans cette association, et nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite dans cette nouvelle mission.

Un tel travail d'animation ne se fait pas sans l'appui de tous ces membres dévoués qui gravitent autour du bureau, c'est pourquoi il ne faut pas oublier de les féliciter et de les remercier.



L'arrivée de la Rando des feuilles mortes, encore un grand succès sous le soleil d'automne!



L'Assemblée générale du Comité des Fêtes

Bienvenue à Chanteuges



Mehmet Poyraz, né le 25 juin 1984 à Emirda (Turquie) vient d'obtenir la nationalité française de par son

mariage avec une française.

En effet, il a souscrit le 6 septembre auprès du juge d'instance du puy en Velay une déclaration de nationalité française qui a été enregistrée le 26 mai 2008.

M. Poyraz réside à Chanteuges à la Bastide, il a 2 enfants et nous fait savourer les spécialités turques dans son Kebab de l'avenue Victor-Hugo à Langeac. Par la loi du 24 juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration, afin de souligner l'importance qui s'attache à cette acquisition de la nationalité, la préfecture, représentante de l'état dans le département, a organisé le vendredi 3 octobre une réception où tous les bénéficiaires de la Haute-Loire étaient conviés. Annie Page représentait la commune à cette sympathique manifestation.

à l'honneur

Ce vendredi 12 Décembre, dans les locaux de la préfecture une réception particulière a mis à l'honneur une citoyenne de Chanteuges : Madame Josiane Valentin.



En effet le Ministère de la jeunesse et des sports et de la vie associative récompensait une vingtaine de personnes qui se sont démarquées par leur investissement dans les clubs sportifs ou les associations.

Marie-Agnès Petit du Conseil général qui a bien perçu l'attachement de Josiane pour son village, lui décerne cette médaille de Bronze, en déclamant les louanges que l'on ne peut que attribuer à quelqu'un qui s'investit auprès d'une association pendant 20 ans ! Dans des rôles successifs jusqu'à la présidence pour que le comité des fêtes ne s'arrête pas. Josiane, accompagnée de Yves, de Jean Luc Gauthier nouveau président du comité des fêtes et de Annie PAGE représentant la mairie recevait les honneurs qui lui était réservés sous les applaudissements de M. Jean Proriot, M. Laurent Vauquiez et les autres bénéficiaires ! Bravo et merci Josiane.



Le 28 octobre 2008 à la Bastide et le 29 novembre 2008 à Langeac, manifestation des élus et de la population pour le maintien du service ferroviaire entre Paris et Nîmes.



Les feux d'artifice offerts par la commune en juillet.

L'arrivée du Père Noël, organisé par le Comité des Fêtes pour les enfants de la commune. Merci à Roger, Nanou et Lili...



Toilette des lagunes de la commune

La commune de Chanteuges a décidé le curage des différentes lagunes et bassins décanteurs. **page 2**



Les AG des associations
les compte-rendus en page 3



Chanteuges-Info

Bulletin communal d'information automne-hiver 2008-2009 #

Editorial

Deux événements ont marqué cette fin d'année 2008.

La crue de l'Allier nous rappelle la profonde mutation et les risques du changement climatique que connaît notre planète. Le rôle des collectivités territoriales est fondamental pour faire face à ces nouveaux enjeux. Les élus sont confrontés à la nécessité de prendre des décisions qui doivent à la fois répondre aux aspirations des citoyens et prouver leur efficacité sur le court et le long terme.

Le deuxième événement en cours est la bataille que nous menons tous ensemble pour le maintien de la ligne ferroviaire « CLERMONT-NIMES ». Cette ligne, dont l'entretien a été négligé par la SNCF puis Réseau Ferré de France depuis vingt ans, nécessite des travaux urgents afin de pouvoir redynamiser le trafic aussi bien des voyageurs, (avec des horaires aménagés), que touristique et du fret, et ainsi en faire un véritable outil de développement durable pour notre territoire et une ouverture sur le sud du Massif Central.

Au delà de la ligne SNCF, se pose le maintien des services à la population dans nos zones fragiles et du démantèlement des services publics. Soyons vigilants et solidaires sous peine de voir disparaître tous les bienfaits de vivre dans nos petits villages.

Au nom du conseil municipal je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Franck NOEL-BARON, maire de Chanteuges.



Aménagement paysager et fleurissement

Le succès grandissant de notre foire aux fleurs ainsi que notre adhésion au « concours départemental des villes et villages fleuris » et, nous l'appelons de tous nos vœux, notre future inscription aux « plus beaux villages de France », nous incitent à pousser plus loin notre réflexion sur l'amélioration du quotidien.

Le fleurissement, si souvent décrié, est sans aucun doute l'aboutissement d'une longue recherche avant tout esthétique régie par des règles bien établies. Depuis plusieurs mois, nous avons identifié les points causant problème et envisagé déjà quelques solutions.

Il est trop souvent fait usage dans les massifs, d'arbustes de 1er plan qui finissent par masquer les fleurs. Nous devons réorganiser la hiérarchie des végétaux (en récupérant ceux existants).

Autre exemple devant la salle des fêtes trônait un « laurier palme » certes majestueux mais nuisant à l'aspect général de la façade en pierre. Il constituait d'ailleurs un risque non négligeable pour la cuve de gaz sous-jacente. Non sans remords, nous l'avons supprimé, ce qui dégage considérablement l'espace et offre d'autres perspectives d'aménagement

à venir. Certains éléments « attractifs » devraient voir le jour afin d'inciter le voyageur à stationner et séjourner dans notre beau village. L'installation de mobilier adapté (bancs) fera l'objet d'une étude ultérieure. L'aménagement de la place de Cantheugeol constitue un élément primordial dans ce dispositif. Néanmoins, s'il n'est pas question de couvrir le bourg de fleurs, nous devons élargir le choix des végétaux de les agencer au mieux, en respectant les proportions, les couleurs (parfois imposées par les teintes des façades des bâtiments : mairie, salle des fêtes).

Il sera fait usage autant que possible (hormis le fleurissement annuel saisonnier) dans un souci d'économie des deniers publics et de main d'œuvre, de plantes vivaces couvre-sol, type rocaille, pérennes et rustiques, ainsi que d'arbustes peu gourmands en eau, engrais et pesticides divers. Limiter au maximum notre intervention, innover en évitant les recettes passe partout, tels seront nos objectifs.

Afin d'embellir, sans trahir l'histoire, nous aimerions constituer un fond iconographique (photos, revues, gravures, articles). Nous faisons appel aux habitants qui possèdent de tels documents et les invitons à prendre contact avec les élus chargés du fleurissement.